Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-SEPTIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ **A67/21 Corr.1**
Point 14.2 de l'ordre du jour provisoire **13 mai 2014**

Santé du nouveau-né : projet de plan d'action

Chaque nouveau-né : plan d'action pour mettre fin aux décès évitables

Rapport du Secrétariat

RECTIFICATIF

Veuillez remplacer le paragraphe 47 du rapport par le texte suivant :

47. La période allant de la 29e semaine de gestation au premier mois après la naissance revêt une importance toute particulière non seulement pour la survie, mais aussi pour les interactions et le développement du jeune enfant, alors que se mettent en place les fondations pour l'évolution de ses compétences cognitives et psychosociales. En outre, c'est au cours du travail, de l'accouchement et de la première semaine de vie qu'ont lieu 44 % (1,2 million) des mortinaissances, 73 % (2 millions) des décès de nouveau-nés et 61 % (206 250) des décès maternels.

= = =